

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Anciens élèves du Collège de Ste Anne, gradués au Séminaire français de Rome.—Colons français désirant s'établir dans notre Province, notamment au Lac Témiscamingue.—Immigration dans notre pays de jeunes gens d'Angleterre initiés à la science agricole.—Les bois aux Etats-Unis.—Décès: Sir Francis Hincks, Pex-juge T. J. J. Loranger et M. Chs F. Roy, avocat; condoléances du Barreau de Québec, à l'occasion du décès de M. Chs F. Roy.
Causerie Agricole : Conseils aux amateurs de chevaux trotteurs.
Sujets divers : La moisson des céréales.—Avoine et foins nouveaux comme cause de maladies à l'égard du bétail.—Avantages des plantes fourragères.—Influence de la routine à l'égard des animaux domestiques.
Choses et autres : Ce que doit être le travail d'un cultivateur, pour qu'il en retire le plus grand profit; en haut lieu, les hommes de profession et les marchands comprennent la nécessité de l'enseignement agricole, tandis que chez un trop grand nombre de cultivateurs il y a indifférence à ce sujet.—Exposition des produits agricoles et industriels dans les Cantons de l'Est.—Exhibition annuelle de la Société d'horticulture du comté de l'Islet.—Exhibitions agricoles et industrielles des Sociétés d'agriculture du comté de Kamouraska et du comté de Témiscouata.—L'ordre et l'économie dans les différents travaux d'une ferme.—Concours à l'égard de moissonneuses javeleuses provenant de différentes manufactures.
Recettes : Vin de rhubarbe.—Liquor de gadelles noires (cassis).

La semaine prochaine, nous ferons mention de l'accueil qui a été fait par quelques-uns de nos confrères de la presse, et de lettres reçues par nos abonnés, à l'occasion de la vingt-troisième année de publication de la Gazette des Campagnes.

Plusieurs de nos abonnés nous ont fait parvenir le prix de leur abonnement à notre journal, la semaine dernière. Grand merci. Nous espérons que ce beau mouvement se poursuivra: ce sera le plus bel éloge à faire de notre humble travail à la rédaction de notre journal d'agriculture.

Rentrée des élèves au Collège de Ste-Anne.—La rentrée des élèves à cette institution aura lieu, jeudi, le 3 septembre prochain.

Convent de Ste Anne de la Pocatière.—La rentrée des élèves-pensionnaires du convent de Ste Anne de la Pocatière aura lieu jeudi, le 3 septembre prochain, et l'ouverture des classes pour les pensionnaires et les externes se fera le lendemain.

REVUE DE LA SEMAINE

Anciens élèves du Collège de Ste-Anne, gradués au Séminaire français de Rome.—Dans la liste des élèves qui ont été gradués à la fin de l'année académique du Séminaire français, à Rome, publiée dans l'Univers, nous y voyons avec un légitime orgueil, les noms suivants de deux anciens élèves du Collège de Ste-Anne :

Au Doctorat en théologie à l'Université Grégorienne, au collège Romain: M. l'abbé Dominique Pelletier, fils de feu M. George Pelletier marchand à Fraserville, et qui vient d'être attaché au grand séminaire du Collège de Ste-Anne, comme professeur en théologie.

Au Doctorat en philosophie à l'Université Grégorienne: M. Auguste Taschereau, fils de l'Hon. Juge Elzéar Taschereau et nouveau de M. l'Archevêque de Québec.

Colons français.—La lettre suivante a été envoyée à l'hon. J. J. Ross, premier ministre de la province de Québec :

Pavillon de Chaintreuveville, Nemours,
Seine et Marne, 31 juillet 1885.

Monsieur le premier ministre,—quelques hommes du vieux pays, tous gens d'honneur strict, désirent être utiles au jeune Canada.

Tous retenus en France par le devoir, ils ne peuvent défricher eux-mêmes votre sol, y évoquer ou y soutenir des industries, mais ils voudraient prendre part en qualité de zéloteurs à la colonisation du Canada.

Ils demandent à votre gouvernement des lots intercalés; chacun de ces lots, compris entre les lots de deux familles canadiennes, sera cultivé par l'une d'elles, au moins jusqu'au plein et entier accomplissement des clauses résolutives, qui sont, nous dit-on, la construction d'une maison en bois suivant l'usage